

Systèmes de surveillance

Systèmes de surveillance

Description du service

Entretien et réparation des systèmes d'alarme et des boutons paniques installés par les Technologies de l'information.

Inclusions

- Donner et/ou retirer des accès aux systèmes d'alarme.
- Remplacer les batteries, claviers, boutons paniques, etc.

Options du service

Si le système d'alarme n'appartient pas aux Technologies de l'information, une facture sera remise au client dans le cas où des pièces doivent être remplacées ou si un technicien doit se déplacer pour corriger la situation. Une tarification s'applique également aux boutons paniques.

À qui s'adresse ce service

Employé régulier

Conditions d'utilisation et responsabilités de l'utilisateur

Responsabilités de l'utilisateur

Les codes d'accès des systèmes d'alarme sont individuels et ne doivent pas être partagés.

Comment obtenir le service

Par le formulaire : https://ti.umontreal.ca/formulaires/formulaire_aide_atelier.html ou par téléphone au 514 343-7288.

Disponibilité du service

Le service est offert du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, sauf pendant l'horaire d'été et les congés sociaux.

Comment obtenir du soutien

Par le formulaire https://ti.umontreal.ca/formulaires/formulaire_aide_atelier.html ou par téléphone au 514 343-7288.

Tarifs

Les frais de main-d'œuvre sont fixés à 65\$/heure.

Le coût des pièces de remplacement sera transmis au client avant de procéder à la réparation.